

S4

Secteur Hincmar-Capucins

STATIONNEMENT PAYANT



mise à jour 14/02/2024

Légende

- Limites Zones Résidents
- Périmètre du secteur 4
- Zone verte
- Zone orange
- Voies piétonnes

Le tarif résident ne s'applique qu'à votre secteur résidentiel
S4- Hincmar-Capucins
 uniquement dans les rues situées en zone verte et orange.
 Si vous stationnez en dehors de votre secteur de résidence et/ou dans les rues situées en zone rouge de votre secteur, vous devrez alors vous acquitter du tarif normal dit visiteur

